

Le 16/02/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Monsieur MIRON, Madame BAPTISTE, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Monsieur SAULNIER, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Madame HERBANNE, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE.

ABSENTS Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Françoise BRAMARD à Monsieur Olivier TABOUREUX, Monsieur Charles LOCQUET à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Monsieur Thibaud VIGUIER à Madame Anne GEFFROY, Madame Nicole WISSOTZKY à Madame Caroline CAYEUX, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Franck PIA.

Date d'affichage	23 février 2018
Date de la convocation	9 février 2018
Nombre de présents	38
Nombre de votants	43

Le 16/02/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Monsieur MIRON, Madame BAPTISTE, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Monsieur SAULNIER, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Madame HERBANNE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE.*

ABSENTS *Monsieur NEKKAR, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur LY.*

POUVOIRS *Madame Françoise BRAMARD à Monsieur Olivier TABOUREUX, Monsieur Charles LOCQUET à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Monsieur Thibaud VIGUIER à Madame Anne GEFFROY, Madame Nicole WISSOTZKY à Madame Caroline CAYEUX, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Franck PIA.*

Date d'affichage	23 février 2018
Date de la convocation	9 février 2018
Nombre de présents	36
Nombre de votants	41

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 16 février 2018 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Suppression d'un poste d'adjoint au maire

Suite au non maintien de Madame Bramard dans ses fonctions d'adjointe au maire, le conseil municipal a accepté à **l'unanimité** de porter à 12 le nombre de postes d'adjoints.

2- Désignation au sein de plusieurs organismes extérieurs

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité** la désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein des organismes suivants, suite à la réorganisation des attributions déléguées par Madame le Maire :

- Charlotte COLIGNON au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Beauvais
- Corinne CORILLION au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Beauvais
- Nathalie BERTOIS au sein du Centre Opérationnel Départemental « pandémie grippale »
- Charlotte COLIGNON au sein du Groupement régional de santé publique
- Nathalie BERTOIS au sein du Conseil d'Administration du Foyer des Jeunes Travailleuses

3 – Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'ajustement du tableau des effectifs par la création de postes dans le cadre de remplacements ou d'évolution de carrière, d'un poste de manager pour redynamiser le centre-ville et de 4 postes de policiers municipaux pour renforcer les missions de police de proximité.

4- Cohésion sociale – Bourse aux Initiatives Citoyennes – Attribution de subventions

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions, dans le cadre de la bourse aux initiatives citoyennes, pour des projets associatifs, représentant un financement total de 1.300 €.

5- Vie Associative – Attribution de subventions exceptionnelles à des associations

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- Association Beauvais Team Cycliste : 500 €
- Association Super Rêves Espoir d'Enfants : 1000 €
- Association Société Musicale de Aux marais et Environs (SMAME) : 2000 €
- Association pour le don du sang : 1000 €

afin de les soutenir dans leurs projets.

Madame Chanez HERBANNE ne prend pas part au vote, étant présidente de l'association Super Rêves Espoir d'Enfants.

6- Petite Enfance – convention d’objectifs et de financement 2018-2021 « établissement d’accueil du jeune enfant » de la CAF de l’Oise

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** la convention d’objectifs et de financement 2018-2021 « établissement d’accueil du jeune enfant » de la CAF de l’Oise, qui versera son soutien financier sur la base des déclarations fournies par les EAJE au titre des accueils dans les structures.

7- Petite Enfance et Enfance – Avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** les termes de l’avenant intégrant une nouvelle action de la petite enfance dans le CEJ 2015-2018.

8- Petite Enfance – modification de la dénomination du Pôle Enfance et Multi-Accueils

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** le choix des nouvelles dénominations des établissements Pôle Enfance et Multi-Accueils, à savoir « Bulle de Rêves » et « A Petits Pas ».

9- Projet Educatif Territorial et Vie Scolaire – Lots et gratifications

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** le principe d’attribution de différents lots ou gratifications offerts tout au long de l’année lors de nombreuses manifestations organisées par la Direction de la Vie Scolaire, dans la limite des crédits alloués à ce type d’achats.

10- Vie Scolaire – périmètres scolaires

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** le nouveau périmètre scolaire, permettant de rééquilibrer les effectifs dans les écoles des quartiers centre-ville, Saint Jean, Voisinlieu, Argentine et Marissel, à compter du 1^{er} mars 2018.

11- Dénomination de voies

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** la dénomination de deux nouvelles voies, dans le cadre de l’aménagement de la zone d’activités des Larris, comme suit :

- rue Marius DOFFOY et rue Pierre VAN HOORDE.

12- Foncier – Convention de rétrocession de voirie – opération en accession sociale portée par la SA HLM du Beauvaisis – Avenant n°1

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** les termes de l’avenant n°1 à la convention de rétrocession de voirie et des espaces verts avec la SA HLM du Beauvaisis, relative à l’opération de construction de 20 logements en accession sociale sur la parcelle cadastrée section AL n°477.

13- Adhésion au réseau Idéal Connaissances – Communauté Espaces Verts

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** l’adhésion au réseau Idéal Connaissances – Communauté Espaces Verts. Le prix de l’adhésion s’élève à 798 euros TTC par an.

14- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise (aménagement Cours Scellier)

Le conseil municipal a accepté à **l'unanimité** de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, à un taux de financement maximum, pour des travaux de requalification des espaces publics, dans le cadre de l'implantation d'un établissement hôtelier 4 étoiles, situé au Cours Scellier, afin d'améliorer les conditions de circulation, de fluidité mais aussi de sécurité des usagers. Cette requalification engendre la réalisation de travaux importants à hauteur de plus de 608.000 euros HT.

15- Patrimoine – droit de préemption urbain – local commercial cadastré section ZA n°s 278 et 503 – Bar Tabac PMU du quartier Argentine

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition, auprès de Mme ROUILLON et Mme RICHARD, du local commercial Bar Tabac PMU du quartier Argentine, d'une superficie de 326 m² au prix de 230.000 € net vendeur. En effet, l'opportunité de cette acquisition rentre dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain du quartier et de la requalification de la Place de France.

16- Sports – Adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (A.N.D.E.S.)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion à l'A.N.D.E.S., qui a pour vocation d'aider et de promouvoir les échanges entre les collectivités en matière de politique sportive, dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière de fonctionnement et d'investissements. Le montant de l'adhésion s'élève à 900 € TTC pour l'année 2018.

17- Sports – Education sportive – Dispositif d'aide financière à destination des associations sportives intervenant sur le temps scolaire

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le dispositif d'aide financière de la Ville de Beauvais à destination des associations sportives intervenant en temps scolaire.

18- Sports – subvention – attribution de subventions exceptionnelles à des associations sportives

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations sportives suivantes, afin de les aider financièrement dans leurs projets :

- Association Beauvais Bike : 500 €
- Association Ovalies UniLaSalle : 500 €
- Club Canoë Kayak du Beauvaisis : 250 €

19- Sport – équipements sportifs – création d'un syndicat intercommunal à vocation unique entre la Ville de Beauvais et la commune de Saint-Martin-le-Nœud pour la réalisation et la gestion d'un terrain de sport en pelouse synthétique

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le projet de création d'un syndicat intercommunal à vocation unique entre la Ville de Beauvais et la commune de Saint-Martin-le-Nœud pour la réalisation et la gestion d'un terrain de sport en pelouse synthétique, ainsi que les statuts du Syndicat Mixte à vocation Unique. La réalisation de cet équipement sportif est estimée à 900.000 € HT.

Sont élus membres titulaires à l'**unanimité** Monsieur Philippe Vibert, Monsieur Olivier Taboureux et Monsieur David Nekkar et sont élus membres suppléants à l'**unanimité** Madame Guylaine Capgras, Monsieur Denis Nogrette et Monsieur Antoine Salitot.

20- Archéologie préventive – prise en charge globale de diagnostics

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le renouvellement de la prise en charge par la Ville de l'ensemble des opérations de diagnostics prescrites sur son territoire, pour une durée de cinq ans.

21- ASCA – Signature de conventions et attribution de subvention pour l'année 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la signature d'une convention annuelle avec l'ASCA et l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 471.500 €.

22- Convention de partenariat entre l'Ecole d'Art du Beauvaisis et le Quadrilatère

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la signature d'une convention de partenariat entre l'Ecole d'Art du Beauvaisis et le Quadrilatère. En effet, depuis plusieurs années ces deux équipements organisent régulièrement des actions en partenariat afin d'optimiser l'accès de leurs publics aux ressources pédagogiques de chacune des structures.

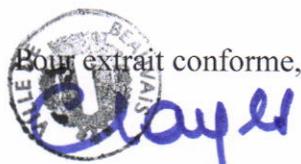
23- Le Quadrilatère – demande de subventions 2018

Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité** de solliciter les concours financiers de partenaires publics et d'éventuels partenaires privés, pour sa programmation 2018.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 19h52

Pour extrait conforme,


Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,